

Conservation des papillons de jour en France : que faut-il retenir de la Liste rouge européenne de 2025 ?

Xavier HOUARD,
Guillaume GIGOT & Arzhvaël JEUSSET



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION / *PUBLICATION DIRECTOR*: Gilles Bloch,
Président du Muséum national d'Histoire naturelle

RÉDACTEUR EN CHEF / *EDITOR-IN-CHIEF*: Jean-Philippe Siblet

ÉDITRICE TECHNIQUE (SUIVI ÉDITORIAL) / *DESK EDITOR (EDITORIAL PROCESS)*: Sarah Figuet (naturae@mnhn.fr)

ÉDITRICE TECHNIQUE (PRODUCTION) / *DESK EDITOR (PRODUCTION)*: Sarah Figuet

COMITÉ SCIENTIFIQUE / *SCIENTIFIC BOARD*:

Luc Barbier (Parc naturel régional des caps et marais d'Opale, Colembert)
Aurélien Besnard (CEFE, Montpellier)
Hervé Brustel (École d'ingénieurs de Purpan, Toulouse)
Damien Combrisson (Parc national des Écrins, Gap)
Thierry Dutoit (UMR CNRS IMBE, Avignon)
Éric Feunteun (MNHN, Dinard)
Romain Garrouste (MNHN, Paris)
Grégoire Gautier (DRAAF Occitanie, Toulouse)
Frédéric Gosselin (Irstea, Nogent-sur-Vernisson)
Patrick Haffner (PatriNat, Paris)
Frédéric Hendoux (MNHN, Paris)
Xavier Houard (MNHN, Paris)
Isabelle Le Viol (MNHN, Concarneau)
Francis Meunier (Conservatoire d'espaces naturels – Hauts-de-France, Amiens)
Serge Muller (MNHN, Paris)
Francis Olivereau (DREAL Centre, Orléans)
Laurent Poncet (PatriNat, Paris)
Nicolas Poulet (OFB, Vincennes)
Jean-Philippe Siblet (PatriNat, Paris)
Julien Touroult (PatriNat, Paris)

COUVERTURE / *COVER*:

Thècle des Nerpruns, *Satyrium spini* (Denis & Schiffermüller, 1775) à Saint-Paul-sur-Ubaye (05) le 4 août 2018. Crédit photo: Sonia Richaud.

Naturae est une revue en flux continu publiée par les Publications scientifiques du Muséum, Paris
Naturae is a fast track journal published by the Museum Science Press, Paris

Les Publications scientifiques du Muséum publient aussi / *The Museum Science Press also publish*:

Adansonia, Zoosystema, Anthrozoologica, European Journal of Taxonomy, Geodiversitas, Cryptogamie sous-sections **Algologie, Bryologie, Mycologie, Comptes Rendus Palevol**.

Diffusion – Publications scientifiques Muséum national d'Histoire naturelle
CP 41 – 57 rue Cuvier F-75231 Paris cedex 05 (France)
Tél.: 33 (0)1 40 79 48 05 / Fax: 33 (0)1 40 79 38 40
diff.pub@mnhn.fr / <https://sciencepress.mnhn.fr>

Les articles publiés dans *Naturae* sont distribués sous [licence CC-BY 4.0](#) / Articles published in *Naturae* are distributed under a [CC-BY 4.0 license](#).
ISS. (électronique / electronic) : 2553-8756

Conservation des papillons de jour en France : que faut-il retenir de la Liste rouge européenne de 2025 ?

Xavier HOUARD

Muséum national d'Histoire naturelle, Direction de l'expertise
36 rue Geoffroy Saint-Hilaire, F-75005 Paris (France)
xavier.houard@mnhn.fr

**Guillaume GIGOT
Arzhvaël JEUSSET**

PatriNat (OFB, MNHN, CNRS, IRD),
Office français de la biodiversité, Site national de Montpellier,
125 impasse Adam Smith, F-34470 Pérols (France)
guillaume.gigot@mnhn.fr
arzhvael.jeusset@mnhn.fr

Soumis le 5 janvier 2026 | Accepté le 23 juin 2026 | Publié le 9 septembre 2026

Houard X., Gigot G. & Jeusset A. 2026. — Conservation des papillons de jour en France : que faut-il retenir de la Liste rouge européenne de 2025 ? *Naturae* 2026 (10): 181-188. <https://doi.org/10.5852/naturae2026a10>

RÉSUMÉ

La mise à jour 2025 de la *Liste rouge européenne des papillons de jour* constitue un jalon majeur après quinze années sans réévaluation. Bien qu'établie à l'échelle européenne, elle revêt une importance particulière pour la France, deuxième pays le plus riche en espèces de papillons de jour et abritant plus de la moitié des espèces européennes. Sur les 256 espèces présentes en France, 51 ont vu leur statut évoluer entre 2010 et 2025, avec un équilibre global entre améliorations et dégradations du risque d'extinction. Ces changements reflètent principalement les progrès considérables réalisés dans la connaissance, le suivi et le partage des données, plutôt qu'une réelle amélioration de l'état de conservation des espèces. L'actualisation met toutefois en évidence une tendance préoccupante : plusieurs espèces dites de la « nature ordinaire » (*sensus* « nature commune », largement répandue), autrefois considérées comme peu menacées, sont désormais classées comme quasi menacées ou vulnérables. Les espèces « montagnardes » du genre *Erebia* sont également directement concernées. Cette situation souligne la nécessité de renforcer les politiques de conservation en intégrant pleinement la surveillance, la restauration des habitats et la prise en compte des espèces communes, les papillons de jour constituant des bioindicateurs clés de l'état des écosystèmes et un levier stratégique pour la restauration de la nature.

MOTS CLÉS

Menaces,
Papilionoidea,
évolution des statuts,
connaissance et suivi,
conservation de la
biodiversité.

ABSTRACT

Conservation of butterflies in France: what should we take away from the new European Red List?

The 2025 update of the European Red List of butterflies is a major milestone after fifteen years without reassessment. Although established at European level, it is of particular importance for France, the second richest country in terms of butterfly species and home to more than half of European species. Of the 256 species present in France, 51 have seen their status change between 2010 and 2025, with an overall balance between improvements and deteriorations in extinction risk. These changes mainly reflect considerable progress in knowledge, monitoring and data sharing,

KEY WORDS

Threats,
Papilionoidea,
status changes,
knowledge and
monitoring,
biodiversity conservation.

rather than a real improvement in the conservation status of species. However, the update highlights a worrying trend: several species known as “ordinary nature” (sense of “common nature”, widespread), previously considered to be of low concern, are now classified as near threatened or vulnerable. The mountain species of the genus *Erebia* are also directly affected. This situation highlights the need to strengthen conservation policies by fully integrating monitoring, habitat restoration and consideration of common species, as butterflies are key bioindicators of the state of ecosystems and a strategic lever for nature restoration.

INTRODUCTION

La mise à jour de la *Liste rouge européenne des papillons de jour* – *European Red List of Butterflies* – vient de paraître (Van Swaay *et al.* 2025a). Cette mise à jour de l'évaluation du risque d'extinction des papillons de jour – c'est-à-dire de la super-famille des Papilionoidea – était particulièrement attendue puisque le précédent exercice datait d'une quinzaine d'années (Van Swaay *et al.* 2010). En effet, il est officiellement considéré qu'une évaluation est périmée et nécessite une actualisation au bout de six ans. Bien que cette évaluation ait été réalisée aux vastes échelles de l'Europe géographique et communautaire (périmètre des 27 États membres), elle apporte de nombreuses informations inédites et capitales à prendre en compte pour orienter les initiatives et les politiques de conservation en France. En effet, la France demeure le second pays d'Europe le plus riche en nombre d'espèces de papillons de jour derrière l'Italie. Elle devance l'Espagne et la Grèce. À elle seule, la France abrite plus de la moitié (51 %) des espèces de Papilionoidea d'Europe (Fig. 1).

UN NOMBRE NOTABLE DE CHANGEMENTS DE CATÉGORIES DE LA LISTE ROUGE

Sur les 256 espèces de Papilionoidea répertoriées en France, 51 voient leur statut modifié entre l'évaluation de 2010 et celle de 2025 (Van Swaay *et al.* 2010; 2025a). Il s'agit d'une évolution substantielle qui témoigne d'importantes améliorations des connaissances et de leur partage concernant la répartition et la suivi des populations à l'échelle du continent. Globalement, les modifications de statut se répartissent d'une façon relativement équilibrée (Fig. 2) : soit dans des évolutions « positives » – c'est-à-dire vers une catégorie moindre de risque d'extinction – pour 9 % d'entre elles (22 espèces « qui se portent mieux »), soit dans des évolutions « négatives » – vers une catégorie supérieure de risque d'extinction – pour 10 % (26 espèces « qui se portent moins bien »). Par ailleurs, trois espèces présentes en France sont « nouvellement évaluées » en 2025 (Annexe 1). L'analyse précise des changements de statuts révèle que la grande majorité des évolutions (65 % – 33 changements sur 51) se sont formalisées entre la catégorie « préoccupation mineure » (LC) et la catégorie « quasi menacée » (NT).

Pour activer la sauvegarde des papillons de jour menacés, la France dispose d'un outil opérationnel permettant de renforcer la cohérence et la transversalité de ses politiques : le Plan national d'actions (PNA) en faveur des papillons de jour (Houard & Jaulin 2018). En regardant de plus près les espèces concernées par ce dispositif stratégique de conservation, ce sont tout de même 42 % des espèces (15 sur 36) qui voient leur statut de menace changer de catégorie à l'échelle européenne. Il peut apparaître comme relativement positif de constater que 11 espèces voient leur risque d'extinction revu vers une catégorie de la Liste rouge moins préoccupante, contre seulement quatre espèces évaluées dans une catégorie avec un risque d'extinction supérieur par rapport à la précédente évaluation de 2010. Cependant, il faut bien garder à l'esprit que pour certaines espèces il peut y avoir un effet « trompe l'œil » et que cette évolution potentiellement favorable à l'échelle européenne n'est pas forcément cohérente avec ce qui est observable à l'échelle nationale (Artemisiae, <http://www.oreina.org/artemisia>, dernière consultation le 30 décembre 2025). Par exemple, *Coenonympha hero* (Linnaeus, 1761), le Mélébée, revêt la catégorie « préoccupation mineure » et sort donc à l'échelle européenne des espèces menacées. Pour autant, sa situation française n'a guère évolué et il demeure *a priori*, en attendant la révision de la Liste rouge nationale, parmi les espèces les plus préoccupantes du territoire hexagonal.

Au global, il nous apparaît que les principaux facteurs induisant cette évolution sont davantage liés à l'amélioration du partage des connaissances sur la répartition des espèces à l'échelle de l'Europe qu'à une réelle amélioration de leur état de conservation. Une analyse croisée entre changement de catégorie de menace/exigences écologiques/répartition/pression, pour chacune des 256 espèces connues du territoire français permettrait d'objectiver rigoureusement quels paramètres gouvernent le changement de catégorie.

L'AMÉLIORATION ET LE PARTAGE DES CONNAISSANCES SONT LES PREMIERS MOTEURS DES CHANGEMENTS DE CATÉGORIES DE MENACES

Le facteur d'amélioration des connaissances et la nature des données disponibles pour l'évaluation jouent un rôle primordial dans cette mise à jour. Même les espèces dont le

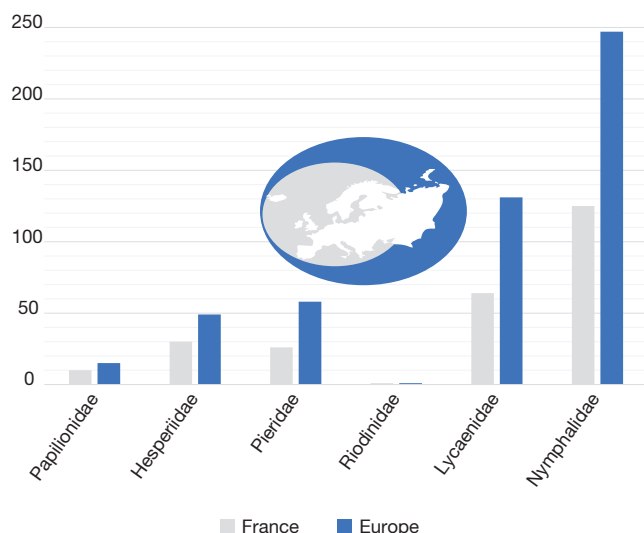


Fig. 1. — Richesse spécifique par famille de Papilionoidea (papillons de jour) en Europe et en France. La France est le second pays d'Europe en termes de richesse d'espèces de papillons de jour. Elle abrite la moitié des espèces connues à travers toute l'Europe.

statut ne change pas ont pu bénéficier d'une amélioration des connaissances les concernant.

Dans cette Liste rouge européenne actualisée, plus aucune espèce de papillons de jour n'est évaluée en « données insuffisantes » (DD), ce qui est inédit pour un groupe d'invertébrés et illustre la bonne connaissance de ce groupe d'espèces. Parmi les espèces qui étaient classées DD dans la précédente évaluation, une est passée en « non applicable » (NA) étant donné sa répartition géographique marginale en Europe, tandis que les autres ont été soit retirées de l'évaluation (mise en synonymie ou en sous-espèce), soit évaluées dans d'autres catégories que DD à la suite de l'avancée des connaissances taxinomiques.

Par rapport à la précédente évaluation dont le socle de connaissance était antérieur à 2010, cette mise à jour a pu bénéficier d'un recueil et d'un niveau de partage de données largement consolidés (Fig. 3). Les experts évaluateurs ont fondé leurs échanges sur une compilation robuste d'occurrences à l'échelle européenne centralisées au sein du Global Biodiversity Information Facility (GBIF, <https://www.gbif.org/>, dernière consultation le 20 juillet 2026), avec notamment des données françaises provenant de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN, <https://www.patrinat.fr/fr/inventaire-national-du-patrimoine-naturel-inpn-6042>, dernière consultation le 20 juillet 2026). Les tendances établies grâce aux données de sciences participatives colligées par le Suivi européen des papillons de jour (European Butterfly Monitoring Scheme – eBMS, <https://butterfly-monitoring.net/fr>, dernière consultation le 20 juillet 2026) – qui au niveau français intègre les données du programme « Suivi temporel des Rhopalocères de France » (STERF; Opie & MNHN 2025) – ont également été intégrées pour estimer les indicateurs de tendance des espèces. Ces jeux de données de sciences citoyennes contribuent également au calcul de l'Indicateur des papillons des prairies *Grassland butterfly*

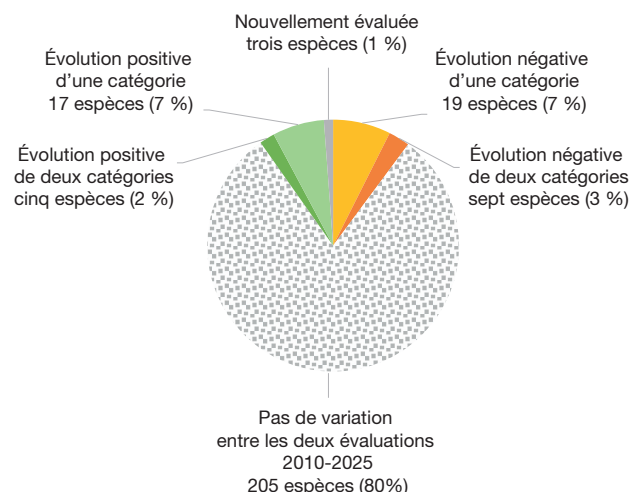


Fig. 2. — Changements de catégories entre les évaluations de 2010 et 2025 de la Liste rouge européenne des papillons de jour pour les espèces françaises.

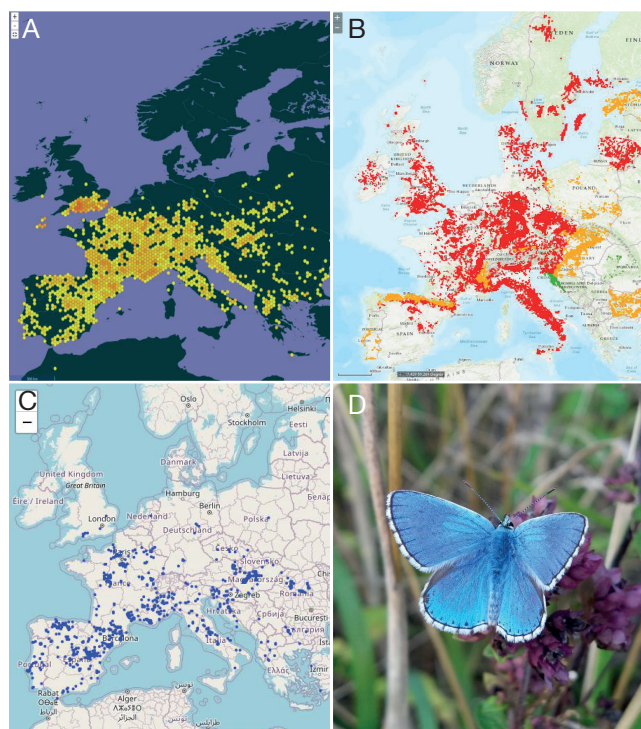


Fig. 3. — **A**, Représentation du jeu de données brutes disponibles à l'échelle européenne concernant l'Azuré bleu-céleste, *Lysandra bellargus* (Rottemburg, 1775) (cf. *Polyommatus bellargus* (Rottemburg, 1775) dans la Liste rouge européenne) au travers d'une capture d'écran prise sur la visionneuse du site internet du GBIF – Global Biodiversity Information Facility (source : GBIF, <https://www.gbif.org/species/7688360>, dernière consultation le 20 juillet 2026) ; **B**, répartition européenne (maille 10 × 10 km) avec l'exemple des pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires Festuco-Brometalia (6210), végétation hôte caractéristique de *Lysandra bellargus* selon les résultats du rapportage relatif aux habitats d'intérêt communautaire (source : European Environment Agency). Cet azuré a désormais été évalué comme « quasi menacé » (NT) à l'échelle européenne, les couleurs correspondent aux résultats de la précédente évaluation Directive européenne Habitats-Faune-Flore (DHFF) (rouge, défavorable mauvais ; orange, défavorable inadéquat ; vert, favorable) ; **C**, répartition européenne des sites où *Lysandra bellargus* a été référencé au cours d'un relevé de suivi eBMS (transects et comptages de 15 minutes) soit 10 084 occurrences entre 2014 et 2024 ; **D**, individu mâle d'Azuré bleu-céleste. L'espèce avait été évaluée en « préoccupation mineure » (LC) en 2010. Crédit photo : Xavier Houard.



FIG. 4. — Les espèces largement répandues en France, désormais évaluées «quasi menacées» ou «vulnérables» à l'échelle européenne : **A**, *Satyrus pruni* (Linnaeus, 1758), Thècle du Prunier, Vulnérable ; **B**, *Aglais urticae* (Linnaeus, 1758), Petite Tortue, Quasi menacée ; **C**, *Cupido minimus* (Fuessly, 1775), Argus frêle, Quasi menacé ; **D**, *Pyrgus malvoides* (Elwes & Edwards, 1897), Tacheté austral, Quasi menacé ; **E**, *Pyrgus malvae* (Linnaeus, 1758), Hespérie de l'Ormière, Quasi menacée ; **F**, *Thymelicus sylvestris* (Poda, 1761), Hespérie de la Houque, Vulnérable ; **G**, *Lysandra bellargus* (Rottemburg, 1775), Azuré bleu-céleste, Quasi menacé ; **H**, *Thymelicus lineola* (Ochsenheimer, 1808), Hespérie du Dactyle, Vulnérable. Crédit photos : Xavier Houard.

index (Van Swaay *et al.* 2025b). Enfin, pour les espèces de papillons de jour visées par la Directive européenne Habitats-Faune-Flore (DHFF), les évaluateurs ont pu recouper les données avec les résultats et les retours d'expérience des exercices de rapportage communautaire (de 2013 et de 2019) prévus au titre de l'Article 17 de la Directive (Union européenne 1992) comme le suggéraient dans leur conclusion Puissauve *et al.* (2016).

DES ESPÈCES DITES DE LA «NATURE ORDINAIRE» DONT LE STATUT DEVIENT PRÉOCCUPANT

Au global, les changements de catégories entre l'évaluation de 2010 et celle de 2025 peuvent apparaître comme relativement «anecdotiques» puisqu'au global les proportions d'espèces menacées restent sensiblement les mêmes. Cependant, une analyse plus fine des détails des résultats et la connaissance de l'écologie des espèces, notamment au travers de leurs exigences écologiques (que les écologues et les entomologistes appréhendent au travers des traits biolo-

giques), révèlent des modifications plus préoccupantes pour ces insectes emblématiques.

Ainsi, pour la première fois, cette mise à jour de la Liste rouge européenne retranscrit formellement les tendances au déclin de certaines espèces que les scientifiques et les spécialistes européens considéraient jusqu'ici plutôt «stables» ou «hors d'atteinte» des menaces connues pour toucher les papillons les plus sensibles. Dans cette nouvelle Liste rouge, ce sont désormais neuf espèces dites «de plaines» — souvent qualifiées comme faisant partie de la «nature ordinaire» et encore largement réparties en France, précédemment évaluées en «préoccupation mineure» — dont la situation devient «quasi menacée» ou «vulnérable» à l'échelle européenne (Fig. 4).

*Espèces largement répandues en France, désormais évaluées «quasi menacées» à l'échelle européenne (Van Swaay *et al.* 2025a)*

- *Aglais urticae* (Linnaeus, 1758), Petite Tortue ;
- *Cupido minimus* (Fuessly, 1775), Argus frêle ;
- *Lysandra bellargus* (Rottemburg, 1775), Azuré bleu-céleste ;
- *Pyrgus malvae* (Linnaeus, 1758), Hespérie de l'Ormière ;
- *Pyrgus malvoides* (Elwes & Edwards, 1897), Tacheté austral.

Espèces largement répandues en France, désormais évaluées « vulnérables » à l'échelle européenne (Van Swaay *et al.* 2025a)

– *Thymelicus lineola* (Ochsenheimer, 1808), Hespérie du Dactyle ;

– *Thymelicus sylvestris* (Poda, 1761), Hespérie de la Houque ;

– *Satyrrium pruni* (Linnaeus, 1758), Thèle du Prunier ;

– *Satyrrium spini* (Denis & Schiffermüller, 1775), Thèle des Nerpruns.

Le second compartiment faunistique qui recèle le plus de changements « négatifs » de catégorie est celui des espèces plus sténocétes dites « montagnardes », représentées notamment par sept espèces du genre *Erebia*, toutes des endémiques européennes, auxquelles il convient d'ajouter l'Azuré zéphyre, *Kretania trappi* (Fuessly, 1775) pour les mêmes caractéristiques écologiques (Annexe 1). Pour ce groupe d'espèces relictées boréo-alpines, l'impact du réchauffement climatique s'affirme clairement comme la menace la plus prégnante (Van Swaay *et al.* 2010, 2025a). Une analyse écologique plus fine, reposant sur le croisement des « traits de vie » des espèces avec la répartition des observations actuelles et passées permettrait de qualifier plus précisément l'ampleur des risques au regard des différentes pressions connues à différentes échelles (Ichter *et al.* 2024).

COMMENT INTÉGRER CES RÉSULTATS DANS LES POLITIQUES DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ?

En termes de politiques de conservation de la biodiversité, l'exemple de cette nouvelle Liste rouge européenne des papillons démontre une nouvelle fois qu'il apparaît tout aussi capital et judicieux d'investir dans la surveillance grâce à divers dispositifs de suivi, dans les sciences participatives (Fig. 5), dans le partage des données, dans l'expertise collective et ce, tout aussi prioritairement que dans les travaux de restauration proprement dits. La connaissance scientifique, son partage et sa maintenance sont des parts indissociables de l'action conservatoire, jouant un rôle de levier indispensable à la mise en œuvre de celle-ci.

Reconnus scientifiquement notamment en Europe pour leur caractère bioindicateur de la qualité et de l'intégrité des écosystèmes de milieux ouverts et des agroécosystèmes pastoraux (Pollard & Yates 1993), les papillons de jour ont été récemment intégrés comme un « indicateur phare » du nouveau Règlement européen pour la restauration de la nature (RRN) permettant de suivre et d'améliorer l'état écologique des prairies (Union européenne 2024). Il s'agit d'un programme d'actions dont la France doit livrer prochainement (2026) sa version applicative : le plan national « Agir pour restaurer la nature », soumis au débat public au cours du printemps et de l'été passés pour une première phase de consultation/contribution. Le suivi des papillons de jour est également un volet d'action pris en compte dans le déploiement du protocole EU-PoMS : « le suivi européen des pollinisateurs » prévu pour le printemps 2027 (Legras *et al.* 2025). La prise en compte des espèces menacées dites « ordinaires » doit impérativement être intégrée aux réflexions sur la restauration, notamment par l'entrée « habitats naturels » et ce à tous les niveaux (description



Fig. 5. — Au premier plan un mâle de *Lysandra bellargus* (Rottemburg, 1775), l'Azuré bleu céleste et, au second plan, un bénévole opérateur du suivi participatif « relevé d'abondance des papillons » à l'aide de l'application eBMS. Crédit photo : Céline Despres.

initiale, qualification de l'état, mesures de gestion, suivi des mesures et adaptation aux réponses observées).

La Liste rouge européenne aide les acteurs et les décideurs à se forger une pensée globale. Et de façon très complémentaire, les Listes rouges nationales et régionales nourrissent quant à elles les plans d'actions et de conservation déployés aux échelles locales. En outre, pour une même espèce ou pour son cortège, les analyses à différentes échelles (continentale – nationale – régionale) du risque d'extinction, peuvent distinctement révéler des situations plus contrastées et ainsi orienter différents choix stratégiques en matière de conservation. C'est pourquoi, les résultats de cette nouvelle Liste rouge européenne devraient également inspirer la mise à jour de la Liste rouge hexagonale, dont les travaux d'évaluation datent de 2010 (bien que la publication officielle ait été publiée en 2014) (UICN France *et al.* 2014) : une période où les données sur les papillons de jour n'étaient ni aussi nombreuses, ni autant partagées qu'aujourd'hui.

CONCLUSION

Les pressions pesant sur les papillons de jour sont désormais clairement connues et documentées (Reichholf & Clayton 2020) : cette mise à jour de la Liste rouge européenne vient les

réaffirmer à l'échelle continentale (Van Swaay *et al.* 2025a). Pour espérer améliorer le statut de conservation de ces espèces, il faut agir localement et mettre conjointement fin à la destruction, la dégradation et la fragmentation de leurs habitats, limiter les effets des changements climatiques et réduire drastiquement l'usage de tous les types de pesticides (Warren *et al.* 2021). Les papillons de jour sont de véritables « ambassadeurs » indicateurs de l'intégrité et de la fonctionnalité écologique des écosystèmes agro-sylvo-pastoraux : agir pour la préservation de leur diversité et de la sauvegarde d'espèces menacées et/ou protégées permet d'envisager concrètement la restauration de la nature. Au travers de cet article nous souhaitons encourager à une analyse complète des changements pour l'ensemble des espèces de France en prenant en compte les traits de vie (sténocéie/habitat) au regard de leur évolution de statut de menace. Ainsi, la prise en compte de ce petit groupe d'espèces bien connu pourra avoir un « effet parapluie » sur beaucoup d'autres, notamment au sein des milieux naturels ouverts et semi-ouverts que sont les pelouses, prairies et landes.

Contribution des auteurs :

Xavier Houard : préparation des données, analyse formelle, présentation visuelle, rédaction (ébauche du manuscrit initial) ; Guillaume Gigot & Arzhvaël Jeusset : rédaction (relectures et corrections).

Remerciements

Les auteurs remercient Martin Warren et Sam Ellis de Butterfly Conservation Europe (BCE) pour les échanges d'informations et leur invitation à participer aux ateliers « workshop » d'évaluation de la Liste rouge européenne. Nous tenons également à remercier chaleureusement les rapporteurs : Julien Touroult et Antoine Lévêque, pour leur relecture attentive et leurs remarques judicieuses permettant d'améliorer la qualité du manuscrit.

RÉFÉRENCES

- HOUARD X. & JAULIN S. (COORD.) 2018. — *Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour » – Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028*. Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes – Ministère de la Transition écologique et solidaire, Guyancourt, 64 p.
- ICHTER J., PRIMA M.-C. & GIGOT G., 2024. — Quelles menaces pèsent sur la faune et la flore de France hexagonale et de Corse ? Un éclairage à partir de la Liste rouge nationale. *Naturae* 2024 (7): 121-141. <https://doi.org/10.5852/naturae2024a7>
- LEGRAS G., AUBRY P., AMIARD P. & JEUSSET A. 2025. — *Analyse critique des propositions de protocole européen de suivi des insectes pollinisateurs*. PatriNat, OFB, Paris, 49 p. + annexes.
- OPIE & MNHN 2025. — *Le suivi temporel des rhopalocères de France : STERF-eBMS – présentation du protocole*. Office pour les insectes et leur environnement, Muséum national d'Histoire naturelle, Vigie nature, PatriNat, Ministère de la Transition écologique, Office français de la biodiversité, Paris, 6 p.
- POLLARD E. & YATES T.-J. 1993. — *Monitoring Butterflies for Ecology and Conservation*. Chapman and Hall, Londres, 274 p.
- PUISSAUVÉ R., GIGOT G. & TOUROULT J. 2016. — Deux systèmes d'évaluation du statut de conservation des espèces en France : complémentarité ou redondance ? Cas de la Liste rouge et du Rapport sur l'état de conservation pour la Directive Habitats-Faune-Flore. *Revue d'Ecologie (Terre et Vie)* 71 (4): 305-329. <https://doi.org/10.3406/rev.2016.1854>
- REICHHOLF J.-H. & CLAYTON G. 2020. — *The disappearance of butterflies*. Polity, Cambridge, 260 p.
- UICN FRANCE, MNHN, OPIE & SEF 2014. — *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Papillons de jour de France métropolitaine*. Comité français de l'UICN, Paris, 16 p.
- UNION EUROPÉENNE 1992. — Directive 92/43/CEE du Conseil, du 21 mai 1992, concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages. 31992L0043. *Journal officiel* (L206), 22/07/1992: 7-50.
- UNION EUROPÉENNE 2024. — Règlement (UE) 2024/1991 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2024 relatif à la restauration de la nature et modifiant le règlement (UE) 2022/869 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE). PE/74/2023/REV/1. *Journal officiel de l'Union européenne série L* (2024/1991), 29/7/2024: 1-93. <http://data.europa.eu/eli/reg/2024/1991/oj>, dernière consultation le 21 juillet 2026.
- VAN SWAAY C., CUTTELOD A., COLLINS S., MAES D., LÓPEZ MUNGUIRA M., ŠAŠIĆ M., SETTELE J., VEROVNIK R., VERSTRAEL T., WARREN M., WIEMERS M. & WYNHOFF I. 2010. — *European Red List of Butterflies*. Publications Office of the European Union, Luxembourg, 60 p. <https://doi.org/10.2779/83897>
- VAN SWAAY C., WARREN M., ELLIS S., CLAY J., BELLOTTO V., ALLEN D. J. & TROTTET A. 2025a. — *Measuring the Pulse of European Biodiversity. European Red List of Butterflies*. European Commission, Brussels, 93 p. <https://doi.org/10.2779/935927>
- VAN SWAAY C. A. M., SCHMUCKI R., ROY D. B., DENNIS E. B., COLLINS S., FOX R., KOLEV Z. D., SEVILLEJA C. G., WARREN M. S., WHITFIELD A., WYNHOFF I., ARNBERG H. J. H., BALALAIKINS M., BAREA-AZCÓN J. M., BOE A. M. B., BONELLI S., BOTHAM M. S., BOURN N. A. D., CANCELA J. P., CARITG R., DAPPORTO L., DUCRY A., DUŠEJ G., FLORES M. DE, DOPAGNE C., ESCOBÉS R., ESKILDSEN A. E., FRIC Z. F., FERNÁNDEZ-GARCÍA J. M., FONTAINE B., GLOGOVČAN P., GOHLI J., GRACIANTEPARALUCETA A., GRILL A., HARPE A., HARROWER C., HELIÖLÄ J. K., HØYE T. T., JUDGE M., KATI V., KRENN H. W., KÜHN E., KUUSAAARI M., LANG A., LEHNER D., LYSAGHT L., MAES D., MCGOWAN D., MELERO Y., MESTDAGH X., MIDDLEBROOK I., MONASTERIO Y., MONTEIRO E., MONTES A., MUNGUIRA M. L., MUSCHE M., OLIVARES F. J., OZDEN O., PLADEVALL C., PAVLIČKO A., PETTERSSON L. B., RÁKOSY L., ROTH T., RÜDISER J., ŠAŠIĆ M., SCALERCIO S., SCHÖNWÄLDER M., SETTELE J., SIELEZNIEW I., SIELEZNIEW M., SOBCHYK-MORAN G., STEFANESCU C., ŠVITRA G., SVABADFAVI A., TIITSAAAR A., TITEUX N., TZIRKALLI E., TZORTZAKAKI O., UBACH-PERMANYER A., VIČIUVIENĖ E., VRAY S. & ZOGRAFU K. 2025b. — *EU Grassland Butterfly Indicator 1990-2023 Technical report*. Butterfly Conservation Europe & EMBRACE/eBMS (www.butterfly-monitoring.net) & Vlinderstichting report VS2025.014, Wageningen, 35 p. <https://doi.org/10.5281/zenodo.16281873>
- WARREN M. S., MAES D., VAN SWAAY C. A. M., GOFFART P., VAN DYCK H., BOURN N. A. D., WYNHOFF I., HOARE D. & ELLIS S. 2021. — The decline of butterflies in Europe: problems, significance, and possible solutions. *PNAS* 118 (2): e2002551117. <https://doi.org/10.1073/pnas.2002551117>

Soumis le 5 janvier 2026 ;
accepté le 23 juin 2026 ;
publié le 9 septembre 2026.

ANNEXES

ANNEXE 1. — Tableau de synthèse des changements de catégorie des espèces françaises au sein de la *Liste rouge européenne des papillons de jour* entre les évaluations de 2010 et 2025 par famille (le nombre de taxons évalués pour la France est indiqué entre crochets). Abréviations des catégories de menace selon la méthodologie de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) : **CR**, espèce en danger critique d'extinction ; **DD**, espèce aux données insuffisantes ; **EN**, espèce en danger d'extinction ; **LC**, espèce de préoccupation mineure ; **NE**, espèce non évaluée ; **NT**, espèce quasi-menacée ; **VU**, espèce vulnérable.

Nom scientifique complet (TaxRef v18) et nom vernaculaire	Espèce endémique d'Europe	Catégorie UICN Liste rouge France 2010	Catégorie UICN Liste rouge Europe 2010	Catégorie UICN Liste rouge Europe 2025	Espèce ciblée par le Plan national d'actions (PNA)	Variation de catégories UICN entre les Listes rouges Europe 2010 et 2025
Papilionidae [10 taxons évalués]						
<i>Iphiclidides feisthamelii</i> (Duponchel, 1832) Voilier blanc	–	LC	NE	LC	–	Nouvellement évaluée
<i>Papilio alexanor</i> Esper, 1800 Alexanor	–	LC	LC	NT	oui	–1
<i>Parnassius turturii</i> Fruhstorfer, 1908 (cf. <i>Parnassius mnemosyne</i>) Semi-Apollon	–	NT	NT	LC	oui	+1
<i>Parnassius phoebus</i> (Fabricius, 1793) Petit Apollon	–	LC	NT	LC	oui	+1
<i>Parnassius apollo</i> (Linnaeus, 1758) Apollon	–	LC	NT	LC	oui	+1
Hesperiidae [30 taxons évalués]						
<i>Carterocephalus palaemon</i> (Pallas, 1771) Hespérie du Brome, Hespérie échiquier	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Thymelicus acteon</i> (Rottemburg, 1775) Hespérie du chiendent	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Thymelicus sylvestris</i> (Poda, 1761) Hespérie de la Houque	–	LC	LC	VU	–	–2
<i>Thymelicus lineola</i> (Ochsenheimer, 1808) Hespérie du Dactyle	–	LC	LC	VU	–	–2
<i>Carcharodus floccifera</i> (Zeller, 1847) Hespérie de la bétouille, Hespérie du Marrube	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Muschampia baeticus</i> (Rambur, 1839) (cf. <i>Carcharodus baeticus</i>) Hespérie de la Ballote	oui	VU	LC	VU	oui	–2
<i>Pyrgus malvoides</i> (Elwes & Edwards, 1897) Tacheté austral	oui	LC	LC	NT	–	–1
<i>Pyrgus malvae</i> (Linnaeus, 1758) Hespérie de l'Ormière	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Pyrgus onopordi</i> (Rambur, 1839) Hespérie de la Malope	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Pyrgus cirsii</i> (Rambur, 1839) Hespérie des cirses, Hespérie de Rambur	–	NT	VU	LC	oui	+2
Pieridae [26 taxons évalués]						
<i>Leptidea juvernica</i> Williams, 1946 Piéride irlandaise	–	NE	NE	LC	–	Nouvellement évaluée
<i>Colias phicomone</i> (Esper, 1780) Candide	oui	LC	NT	LC	–	+1
Riodinidae [un taxon évalué] pas de changements						
Lycaenidae [64 taxons évalués]						
<i>Lycaena helle</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) Cuivré de la Bistorte	–	NT	EN	NT	oui	+2
<i>Callophrys avis</i> Chapman, 1909 Thécla de l'Arbousier	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Satyrrium pruni</i> (Linnaeus, 1758) Thécla du Prunier	–	LC	LC	VU	–	–2
<i>Satyrrium spini</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) Thécla des Nerpruns	–	LC	LC	VU	–	–2
<i>Phengaris alcon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) Azuré de la Croisette, Azuré de la Pulmonaire	–	NT	LC	NT	oui	–1
<i>Phengaris arion</i> (Linnaeus, 1758) Azuré du Serpolet	–	LC	EN	NT	oui	+2
<i>Pseudophilotes baton praepanoptes</i> (Verity, 1928) (cf. <i>Pseudophilotes panoptes</i>) Azuré du Thym	oui	NE	NT	LC	–	+1
<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775) Azuré frêle	–	LC	LC	NT	–	–1

ANNEXE 1. — Suite.

Nom scientifique complet (TaxRef v18) et nom vernaculaire	Espèce endémique d'Europe	Catégorie UICN Liste rouge France 2010	Catégorie UICN Liste rouge Europe 2010	Catégorie UICN Liste rouge Europe 2025	Espèce ciblée par le Plan national d'actions (PNA)	Variation de catégories UICN entre les Listes rouges Europe 2010 et 2025
<i>Kretania trappi</i> (Fuessly, 1775) Azuré zéphyr	oui	DD	NT	EN	–	–2
<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775) Azuré bleu-céleste	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) Azuré du Mélilot	–	NT	NT	LC	–	+1
<i>Polyommatus eros</i> (Ochsenheimer, 1808) Azuré de l'Oxytropide	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Polyommatus damon</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) Sablé du Sainfoin	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Polyommatus ripartii</i> (Freyer, 1830) Sablé provençal	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Polyommatus dolus</i> (Hübner, 1823) Sablé de la Luzerne	oui	LC	LC	NT	–	–1
Nymphalidae [125 taxons évalués]						
<i>Boloria titania</i> (Esper, 1793) Nacré porphyrin	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758) Petite Tortue	–	LC	LC	NT	–	–1
<i>Euphydryas desfontainii</i> (Godart, 1819) Damier de Godart, Damier des Knauties	–	VU	NT	LC	oui	+1
<i>Melitaea celadussa</i> Fruhstorfer, 1910 Mélitée de Fruhstorfer	oui	NE	NE	LC	–	Nouvellement évaluée
<i>Coenonympha oedippus</i> (Fabricius, 1787) Fadet des Laïches	–	NT	EN	NT	oui	+2
<i>Coenonympha tullia</i> (O.F. Müller, 1764) Fadet des tourbières	–	EN	VU	EN	oui	–1
<i>Coenonympha hero</i> (Linnaeus, 1761) Mélibée, Moelibée, Fadet de l'Élyme	–	CR	VU	LC	oui	+2
<i>Lopinga achine</i> (Scopoli, 1763) Bacchante, Déjanire	–	NT	VU	NT	oui	+1
<i>Hipparchia statilinus</i> (Hufnagel, 1766) Faune	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Hipparchia alcyone</i> (Denis & Schiffermüller, 1775) (cf. <i>Hipparchia hermione</i>) Petit Sylvandre	–	NE	NT	LC	–	+1
<i>Hipparchia fagi</i> (Scopoli, 1763) Sylvandre	–	LC	NT	LC	–	+1
<i>Chazara briseis</i> (Linnaeus, 1764) Hermite	–	VU	NT	LC	oui	+1
<i>Erebia rondoui</i> Oberthür, 1908 Moiré de Rondou	oui	LC	LC	NT	–	–1
<i>Erebia sthenno</i> Graslin, 1850 Moiré andorran	oui	LC	LC	NT	–	–1
<i>Erebia epistygne</i> (Hübner, 1819) Moiré provençal	oui	NT	NT	VU	–	–1
<i>Erebia gorgone</i> Boisduval, 1833 Moiré pyrénéen	oui	LC	LC	NT	–	–1
<i>Erebia triarius</i> (Prunner, 1798) Moiré printanier	oui	LC	LC	NT	–	–1
<i>Erebia scipio</i> Boisduval, 1833 Moiré des pierriers	oui	NT	LC	VU	–	–2
<i>Erebia lefebvrei</i> (Boisduval, 1828) Moiré cantabrique, Moiré de Lefebvre	oui	NT	LC	NT	–	–1